



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 juin 2006**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 juin 2006

**Subventions aux unions locales des syndicats**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.  
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006**

DELIBERATION D20060239

**Vie Culturelle et Associative**

**Subventions aux unions locales des syndicats**

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La législation fait obligation aux collectivités locales de s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics. Conformément aux articles L. 2251-3-1 et R. 2251-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les structures locales des organisations syndicales doivent présenter, à la Ville de Niort, un rapport détaillant l'utilisation de la subvention de fonctionnement.

Pour l'année 2005, les structures locales des organisations syndicales ont fourni leur bilan d'activité et financier des actions réalisées à Niort. Ces rapports, annexés à la présente délibération, présentent les diverses actions de caractère social correspondant à des préoccupations d'intérêt local jugées prioritaires par le Conseil Municipal et dont les bénéficiaires sont des Niortais.

Compte tenu du travail accompli par ces unions locales de syndicats, il est proposé de leur accorder, pour l'année 2006, des subventions au titre de leur fonctionnement et au titre de la gestion de leur locaux.

*Imputation budgétaire : 65.0251 6574*

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Prendre acte des rapports d'activités et financiers des organisations syndicales.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à verser les sommes définies comme suit :

SYNDICATS	Subvention de fonctionnement		Subvention pour les frais de gestion des locaux	
	Subventions 2005	Subventions 2006	Subventions 2005	Subventions 2006
CGT	2 772,00 €	2 772,00 €	4 402,00 €	4 402,00 €
CFDT	2 204,00 €	2 204,00 €	3 501,00 €	3 501,00 €
FO	1 920,00 €	1 920,00 €	3 050,00 €	3 050,00 €
CFTC	1 068,00 €	1 068,00 €	1 698,00 €	1 698,00 €
UNSA	641,00 €	641,00 €	1 018,00 €	1 018,00 €
CGC	578,00 €	578,00 €	917,00 €	917,00 €
FSU	552,00 €	552,00 €	877,00 €	877,00 €
Comité de Gestion de la Maison de Syndicats			5 162,00 €	5 162,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 735,00 €</b>	<b>9 735,00 €</b>	<b>20 625,00 €</b>	<b>20 625,00 €</b>

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 35  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 10

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Guillaume JUI**

[Ordre du jour](#)